

Une batterie de mesures pour la régulation du marché de l'immobilier

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 17-04-2008 01:42:18

Le marché de l'immobilier a été, mercredi à Rabat, au centre d'une rencontre consacrée à la présentation d'une batterie de mesures visant sa régulation et l'évaluation du phénomène de la spéculation.

Ces mesures, dont la plupart sont prévues dans le projet de code de l'urbanisme, sont d'ordre législatif et réglementaire, institutionnel et financier et fiscal, précise-t-on lors de cette rencontre, initiée conjointement par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'espace et le ministère de l'Economie et des Finances.

Outre l'institution d'un dispositif d'aménagement foncier et d'urbanisme opérationnel, les mesures proposées portent notamment sur la réforme de la planification urbaine, la redéfinition des normes minimales d'habitabilité en matière de logement et la refonte de la loi sur l'habitat locatif et des régimes fonciers.

Il est prévu également dans ce cadre la création d'agences régionales foncières, la révision à la hausse de la taxe sur les terrains urbains non bâtis et l'élargissement de son assiette.

Intervenant à cette occasion, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'espace, M. Taoufiq Hejira, a mis l'accent sur l'importance de l'ouverture de nouvelles zones d'urbanisation, l'institution d'un dispositif d'aménagement foncier et d'urbanisme opérationnel et l'actualisation de l'arsenal juridique, dans la régulation du marché de l'immobilier.

Il a également souligné les efforts déployés par le gouvernement pour promouvoir le secteur de l'immobilier, citant notamment dans ce cadre l'approche de l'Etat dans ce domaine, qui se base sur la consolidation et la diversification de l'offre, les nouveaux rôles de l'Etat dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat, un secteur privé performant et professionnel, l'utilisation des documents d'urbanisme et le développement du monde rural.

M. Hejira a mis l'accent également sur les facteurs qui sont à l'origine de la flambée des prix de l'immobilier. Il a cité notamment dans ce cadre la croissance démographique et le développement urbanistique, la disponibilité des financements, la hausse des investissements dans le secteur et des prix de certains matériaux de construction, l'évasion fiscale et la spéculation.

Pour sa part, le ministre de l'Economie et des Finances, M. Salaheddine Mezouar, a souligné la nécessité d'un équilibre entre le rôle de l'Etat et celui du secteur privé afin de permettre à ce dernier de demeurer dynamique.

Il a également salué le partenariat public/privé qui permet l'exécution rapide des projets, ajoutant que le développement d'un secteur vital tel que l'immobilier ne doit pas être entravé par la logique du gain à court terme.

Cette rencontre a vu la participation de plusieurs responsables des départements ministériels concernés, d'experts et architectes, ainsi que de nombre de promoteurs immobiliers du secteur privé.

MAP